

**TABLEAU DE CONSTITUTION DE L'EQUIPE D'ARBITRAGE  
POUR ORGANISATION EPREUVES MATCH RACE**

	NIVEAU DE LA REGATE	CHEF-UMPIRE	UMPIRES-ASSESEURS
<b>Niveau 3</b>	- S.L. - Sélective Universitaire	Juge-Umpire Régional ou Juge-Umpire National stagiaire	<b>Au Minimum :</b> <b>1 umpire/bateau umpire</b> selon : toutes personnes (coureurs, personnes X connues par le chef umpire, etc.)
<b>Niveau 2</b>	- S.I.L. - Finale Universitaire	Juge-Umpire National	<b>Au minimum :</b> <b>1 umpire/bateau umpire</b> selon ci-dessus <b>et</b> <b>2 juges-umpires régionaux</b> dans l'équipe d'arbitres  nota : cela permet d'instruire les pavillons « rouge » avec 3 juges
<b>Niveau 1</b>	- Finale de bassin - Championnat de France - Epreuves gradées ISAF (sauf 1 et 2)	Juge-Umpire National	<b>Au minimum :</b> <b>2 umpires régionaux/bateau umpire</b> <b>et</b> <b>2 juges-umpires régionaux</b> dans l'équipe d'arbitres

**Rappel :**

La qualification d'umpire est indépendante de la qualification de juge. Autrement dit, un Umpire n'a pas forcément des compétences d'un juge pour instruire des protestations selon le chapitre 5 des RCV.

Il existe 3 qualifications fédérales d'umpire : Umpire Régional, Umpire National Stagiaire, Umpire National.

Si un umpire possède une qualification de juge, celle-ci vient en complément de la qualification d'umpire de même niveau. Il devient alors pour les besoins du tableau ci-dessus juge - umpire régional ou juge - umpire national.

Les Chefs-Umpires doivent donc posséder le statut de Juge - Umpire. Si tel n'est pas le cas, 2 arbitres doivent être nommés : le premier sera Président du Comité de Protestation, et le second Chef des Umpires.